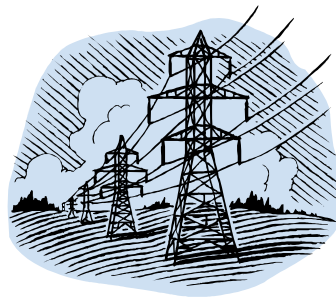


INFORMATIONS SUR LE PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE DES MYRTILLES

PROXIMITE LIGNES TRES HAUTE TENSION /ECOLE DES MYRTILLES

Les 3 lignes THT situées à proximité de l'école des Myrtilles font partie de la rocade de Paris et appartiennent au maillage distribuant la THT en France. Elles comprennent 2 lignes 400.000V et une ligne 225.000V (celle du milieu), et sont utilisées à la distribution de l'électricité entre son lieu de production et son lieu de consommation soit d'est en ouest soit d'ouest en est.

Leur présence a pour conséquence :



- Un champ électrique créé par leur mise sous tension indépendamment du courant (intensité) qui y circule, il diminue avec l'éloignement.
- Un champ magnétique généré par le courant (intensité) qui y circule, il diminue avec l'éloignement.

La ligne prépondérante pour les champs électromagnétiques dans l'école est bien sûr la plus proche (400.000V) les 2 autres plus éloignées n'ayant qu'une faible influence.

Pour vérifier l'environnement électromagnétique dans lequel évoluent les enfants de l'école, une campagne de mesures a été effectuée le 16 décembre 2009 par le LECM (laboratoire agréé COFRAC) en présence de délégués de parents d'élèves de toutes les fédérations présentes aux Myrtilles.

A cette occasion, les délégués PEEP et GPEI ont demandé à ce que leur soient communiquées l'intensité dans la ligne proche de l'école au moment des mesures, ainsi que la valeur maximale et la valeur moyenne durant l'année 2009 afin d'informer le plus justement possible l'ensemble des parents (le champ magnétique étant directement proportionnel à l'intensité qui le crée). Ces valeurs indispensables nous ont été transmises par RTE le 15 janvier dernier :

- Intensité au moment des mesures le 16/12/2009 = 570 Ampères
- Intensité maximale en 2009 = 920 Ampères (le 25/09/2009 **pendant 30 minutes**)
- Intensité moyenne en 2009 = 194 Ampères

L'intensité maximale que peut supporter cette ligne est de 1810 Ampères, valeur qu'il n'est pas envisageable d'atteindre par RTE pour des raisons de sécurité des installations (aucun outil ne doit être utilisé à 100%).

CHAMPS ELECTRIQUES

La valeur maximale réglementaire limite en France pour la protection du public est de 5000 V/m (Volt/mètre).

Les valeurs de champs électriques mesurées dans la cour de récréation de l'école primaire varient entre 118 et 800 V/m, donc très inférieures au seuil maximum. Les champs électriques peuvent être significativement diminués par la présence de mur écran, c'est ce que prévoit le projet de rénovation.

CHAMPS MAGNETIQUES

La valeur maximale réglementaire limite en France pour la protection du public est de 100 µT (microTesla).

Les champs magnétiques n'étant pas atténués par des obstacles (mur,...), leurs mesures ont concentré toute notre attention. Voici les valeurs à retenir :

Localisation dans l'école primaire (la plus proche des lignes THT)	Mesures LECM du 16/12 (570 A)	Valeurs max. calculées (920 A) 30 mn en 2009	Valeurs moyennes calculées (194 A)
Parking – Sous la ligne THT	7,00 µT	11,30 µT	2,38 µT
Proche grillage Nord – Dans la cour	1,60 µT	2,58 µT	0,54 µT
Milieu cour de récréation	0,40 µT	0,64 µT	0,14 µT
Intérieur - Salle Polyvalente	1,40 µT	2,25 µT	0,48 µT
Intérieur – Classe 1 ^{er} étage la plus au Nord	0,93 µT	1,50 µT	0,31 µT
Intérieur – Couloir proche de la cantine	0,23 µT	0,37 µT	0,07 µT

Toutes ces valeurs sont largement inférieures au seuil maximum autorisé. Même en imaginant une utilisation à l'intensité maximale admissible par ces lignes THT (1810 A), ce qui reste techniquement impossible, les valeurs de champs magnétiques mesurés par le LECM seraient alors triplés mais resteraient toujours bien inférieures au seuil maximum de 100 µT.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Distance réglementaire entre lignes THT et bâtiments : 5 m en latéral (environ 10 m aux Myrtilles) et 6 m en vertical.
- Evolution 2009/2008 de la consommation d'électricité en France = - 1,6% dont
 - Consommation Grandes Industries = - 8,6%
 - Consommation PME/PMI = - 3%
 - Particuliers = + 2%

PHASAGE DES TRAVAUX

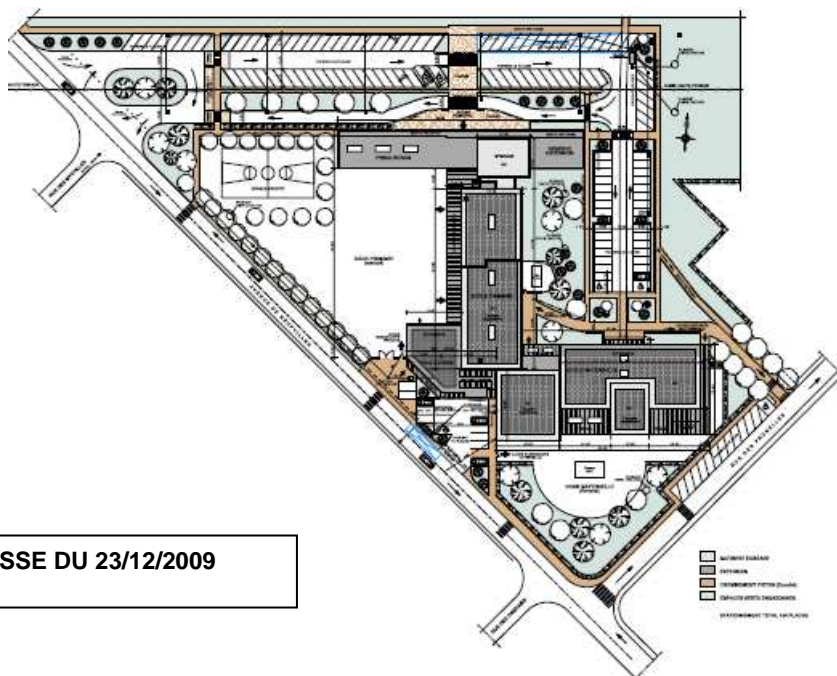
Le début des travaux de rénovation du groupe scolaire des Myrtilles commence en juillet 2010. La rénovation s'effectue sur site occupé. Actuellement, 3 phases sont prévues :

La 1^{ère} de 07/10 à 12/10 : Cette phase concerne l'ensemble restauration pendant les congés (07-08), puis la maternelle (09 à 12). Le préau prévu en phase 2 devrait se faire dans cette phase, à la demande des parents d'élèves. Les enfants de maternelle travailleront dans des bâtiments provisoires type Algeco, qui seront disposés dans la cour des primaires. Ces bâtiments resteront toute la durée de la rénovation et accueilleront pour chaque phase, les enfants concernés.

La 2^{ème} de 01/11 à 06/11 : Les travaux se feront sur la moitié nord du bâtiment existant, (6 classes). La partie en travaux sera murée, pour des raisons de sécurité évidente, et afin d'éviter tout contact entre les enfants et les poussières, gravas ...

La 3^{ème} de 07/11 à 12/11 : Les travaux concerneront la partie sud du bâtiment (5 classes)

Afin de gagner en confort, en temps, et éviter les déménagements successifs des enfants, des enseignantes, et du matériel, nous avons demandé que lors des phases 2 et 3 (travaux de la primaire), les enfants soient tous logés dans les bâtiments provisoires (il faut une extension supplémentaire aux prévisions). Nous aurons une réponse le 22 mars 2010 lors de la prochaine réunion de travail avec les architectes.



PLAN DE MASSE DU 23/12/2009

Pour tout complément d'information :

Véronique Cornier – PEEP Maternelle verohentgen@yahoo.fr

Sylvie Mullard – GPI Primaire symullard@wanadoo.fr

Michel Guigue – PEEP Primaire michel.guigue@libertysurf.fr